

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le MERCREDI 9 mars 1966

Le Comité permanent des bills privés en général a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Le Comité a étudié le Bill S-7, Loi constituant en corporation l'Evangelistic Tabernacle Incorporated, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relativement à ce bill (fascicule n° 1) est annexé au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,
GÉRARD LOISELLE.